

Réclamez la justice internationale pour les crimes contre l’humanité commis en Iran

Des milliers de manifestant·e·s ont été tués, torturés ou emprisonnés en Iran pour avoir demandé le respect de leurs droits humains et un changement politique en profondeur. Pourtant, les responsables de crimes contre l’humanité n’ont toujours pas été traduits en justice, alors que les victimes et leurs proches qui demandent des comptes sont persécutés. La communauté internationale doit faire en sorte que des poursuites pénales internationales soient engagées pour les nombreux massacres perpétrés pendant les manifestations en Iran.

Les autorités iraniennes ont orchestré et mis en œuvre une politique d’État de recours à la force meurtrière, à la torture et aux homicides pour écraser les manifestations revendiquant le respect des droits humains et un changement politique en profondeur. Le système judiciaire protège systématiquement les responsables de ces actes au lieu de rendre justice aux victimes.

Pendant le soulèvement Femme, Vie, Liberté qui s’est déroulé entre septembre et décembre 2022, les forces de sécurité ont eu recours à des armes à feu de type militaire pour réprimer les manifestations. Elles ont tué illégalement des centaines de manifestant·e·s et de passant·e·s et en ont blessé des milliers d’autres. Elles ont également soumis des dizaines de milliers de personnes à des détentions arbitraires, des disparitions forcées et des actes de torture et d’autres mauvais traitements, notamment des viols et autres violences sexuelles.

L’impunité pour les crimes contre l’humanité commis en 2022 a encouragé les autorités iraniennes à commettre de nouvelles atrocités. Des milliers de personnes ont été tuées pendant les manifestations qui ont secoué tout le pays les 8 et 9 janvier 2026 : de l’aveu même des autorités, plus de 3 000 personnes ont trouvé la mort.

Signez la pétition pour appeler les États membres des Nations unies à créer un mécanisme international de justice pénale pour les crimes contre l’humanité commis en Iran.



En écrivant mon courriel, j’accepte qu’Amnistie internationale m’envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

Votre soutien est précieux pour faire entendre notre voix !

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d’Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d’imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)

Inviter les sympathisant.es à utiliser le QR Code en priorité.

Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 3 avril 2027 À : Adam Aït-Âarab, Amnistie internationale Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____